ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CONNAISSEZ-VOUS LE RÉVIA??????

Par combattante Postée le 08/01/2016 09:32

bjr à tous à toutes, la combattante perdant trop les combats, je vais consulter toutes les semaines une asso anpaa de ma ville.....ils sont supers, je suis reçue parfois par une travailleuse sociale, un psychologue, une psychiatre et le médecin addicto , cette dame adorable m'a prescrit depuis hier du Révia
JE SAIS QUE C EST SURTOUT MOI QUI VAIS DEVOIR LUTTER ET QUE SI UN MEDICAMENT SUFFISAIT CE SERAIT TROP TOP
JE VOUS EMBRASSE TOUS ET TOUTES JE NE SAIS PAS DE QUOI SERA FAITE CETTE NOUVELLE ANNEE IL FAUT GARDER ESPOIR BON COURAGE A TOUS
BISOUS DE COMBATTANTE QUI A PERDU SON ARMURE LOL

Mise en ligne le 11/01/2016

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous remercions pour votre sympathie et vous souhaitons, à notre tour, une excellente année et d'arriver avec succès au bout de votre combat.

Il n'y a pas de petite victoire dans une « lutte » pour se défaire d'une addiction et chaque visite que vous effectuez en centre d'addictologie, chaque consultation, chaque entretien avec l'un des professionnels du CSAPA de votre ville qui vous suit est un pas de plus, et non des moindres, que vous gagnez dans votre processus pour atteindre l'objectif que vous êtes fixé.

Effectivement, comme vous l'avez justement soulevé, le médicament ne peut pas tout. C'est pour cette raison qu'il faut associer votre traitement médicamenteux avec un accompagnement psychologique adapté et des activités extérieures de votre choix. Nous ne pouvons que vous encourager à continuer et renforcer votre suivi dans ce centre.

Le Révia quant à lui est un médicament de la classe thérapeutique relevant des médicaments administrés en neuropsychiatrie. Il est indiqué dans le traitement de l'aide au maintien du sevrage alcoolique. En principe, il vous aide à ne plus avoir envie de consommer. Nous vous avons mis à la fin de notre réponse un lien de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de Santé (l'ANSM) sur le Révia.

Bien cordialement et nos vœux les meilleurs.

- http://eurekasante.vidal.fr/medicaments/vidal-famille/medicament-gf510005-REVIA.html